



**TOP**  
**DETECTION DEPARTEMENTAL**  
**2024/2025**

**Dimanche 08 décembre 2024**

**à LESCAR**

## REGLEMENT 2024/2025

### RESPONSABLE DE LA COMPETITION :

Christophe BLANCHE  
CDST TT 64  
06 84 01 45 74  
[c.blanche.cdst64@orange.fr](mailto:c.blanche.cdst64@orange.fr)

### DATE DE L'EPREUVE :

**Dimanche 08 décembre 2024**

### DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS :

Vendredi 29 novembre 2024

### LIEU DE L'EPREUVE :

Salle M Piters, Rue du Lt Garnuchot  
64230 Lescar

### JUGE-ARBITRE DE L'EPREUVE :

J.A. en responsabilité auprès du Comité TT 64

### HORAIRES DE L'EPREUVE :

<b>8H30</b>	Ouverture salle.
<b>9H00/9H15</b>	Pointage des participants garçons et filles.
<b>9H30</b>	Début des poules.
<b>13H30/14h00</b>	Fin de l'épreuve avec remise des récompenses

En cas d'absence, le forfait sera prononcé 15 mn après l'horaire de début des poules.

### TARIF DES INSCRIPTIONS :

**7 € / participant**

# REGLEMENT 2024/2025

## Article 1 - Conditions de participation :

Le Top de détection Départemental est une compétition réservée aux enfants des catégories :

- **Poussin = 2016 et +**
- **Benjamin 1 = 2015**
- **Benjamin 2 = 2014**

**Filles et Garçons licenciés(ées) compétition ou loisir**

## Article 2 - Inscription :

Le droit d'inscription par joueur(se) qui est fixé à **7 Euros** fera l'objet d'une facturation vers les clubs (*pas de paiement sur place*)

Les inscriptions (feuille d'engagement **support .xls**) doivent être adressées

par **MAIL** [c.blanche.cd64@orange.fr](mailto:c.blanche.cd64@orange.fr) au plus tard :

**Vendredi 29 novembre 2024**

## Article 3 - Déroulement sportif :

L'épreuve sera organisée par poules et tableau avec un classement intégral si possible. En cas de manque de temps, le tableau sera en élimination directe.

## Article 4 - Durée des parties :



Les parties se dérouleront au meilleur des 3 manches (2 manches gagnantes) pour les matchs de poules et jusqu'au ¼ de finale.



Les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes) pour les ½ finale et finales.

Le règlement sportif en vigueur est celui instauré par la FFTT saison 24/25.

## Article 5 – Sélections Top Régional :

L'épreuve régionale aura lieu le 24 et 25 mai 2025 à Angoulême (16)

Les vainqueurs des catégories suivantes pourront y participer :

- **Garçons** : 2015, 2016 et +
- **Filles** : 2014, 2015, 2016 et +

## Article 6 - Récompenses :

Des récompenses individuelles seront offertes aux participants/tes de chaque tableau.

L'association qui aura le plus de participants gagnera un lot de balles

d'entraînement. En cas d'égalité, le plus jeune participant présent fera office de départage.